

## JUSTICE POUR ADAMA

**Nous souhaitons apporter quelques précisions à la lettre ouverte de Madame le Maire Nathalie Groux et rétablir la vérité.**



Beaumont-sur-Oise, le 25 novembre 2016

# LETTRE OUVERTE

*Nous aurions pu répondre à Madame le Maire de notre plume, mais il nous a semblé plus opportun d'éclaircir sa lettre ouverte en donnant à lire notre version des faits. Ils se suffisent à eux-mêmes.*

Chères Beaumontoises, Chers Beaumontois,

Dans la nuit du 23 au 24 novembre dernier encore, beaucoup d'entre vous ont encore subi des manifestations de violences, les feux, les cris, la peur...

Votre mal-être, votre souffrance me sont insupportables et je tiens à vous assurer personnellement de mon soutien, comme je le fais physiquement en me rendant au plus proche de vous quotidiennement.

Dans la nuit du 23 au 24 novembre, nous étions présents dans le quartier de Boyenval. Face aux flammes, à l'incendie d'un bus et d'une façade d'immeuble, nous n'avons pas remarqué la présence des forces publiques. Il n'y avait durant ces « manifestations de violence » aucun gendarme, et les pompiers n'ont pas pu accéder au quartier, l'accès leur étant bloqué. Ce sont les habitants eux-mêmes qui ont dû éteindre seuls les flammes. Les habitants se sont retrouvés seuls et abandonnés, et les gendarmes ne sont venus qu'une fois le feu éteint pour parler à la presse.

Au vu des derniers événements, Madame le maire, quant à elle, n'est venue que le lendemain en fin de matinée, laissant les habitants dans le désarroi. Elle ne semblait pas s'être déplacée pour parler avec les habitants, mais simplement pour constater les dégâts. Durant la réunion publique du jeudi 24 novembre que nous avons organisé dans les rues du quartier de Boyenval, une habitante nous a confié qu'elle avait tenté de contacter la mairie, et qu'on lui avait signifié avec agacement qu'on ne voulait pas répondre à ses attentes.

On rappelle par ailleurs que depuis le 19 juillet Madame le Maire n'est pas venue au quartier. Elle ne s'est jamais déplacée physiquement vers ses habitants pour leur apporter son soutien.

**Vous le savez, une famille est en deuil depuis le 19 juillet dernier, et contrairement à ce qui a pu être affirmé, j'ai immédiatement pris la mesure de la peine d'une mère, de sœurs, frères et amis.**

Nous rappelons également que depuis le 19 juillet, date à laquelle Adama Traoré est mort dans les locaux de la gendarmerie de Persan, Madame le Maire a eu un mépris total envers la famille. Nous nous permettons donc de douter qu'elle ait pu prendre la mesure de notre peine. C'est en réalité Lassana Traoré, frère d'Adama, qui a pris l'initiative de demander un rendez-vous avec Madame le Maire. Madame Groux lui a répondu qu'elle n'avait pas le temps, qu'elle partait à ce moment-là en congés. Lassana a donc demandé à ce qu'ils puissent se voir à son retour, et elle lui a alors simplement répondu qu'elle ne savait pas quand elle reviendrait de vacances. Depuis le 19 juillet, elle n'a eu de cesse de s'opposer à toutes nos initiatives. Elle s'est opposée à la marche blanche, au lendemain de la mort d'Adama, marche qui a réuni plus de 5000 personnes le vendredi 22 juillet. Nous voulions commémorer la mort de notre frère, fils et ami, dans la plus grande dignité. Madame Groux nous a pourtant fait convoquer à la préfecture pour que nous nous entendions dire qu'elle refusait catégoriquement que nous marchions dans la ville.

Plus tard dans l'été, nous avons voulu faire un pique-nique en bas de chez nous, dans notre quartier de Boyenval. Madame le Maire nous a fait convoquer à deux reprises à la préfecture, où le Préfet nous a signifié qu'elle s'opposait de nouveau fermement à cet événement. Mais Monsieur le Préfet, conciliateur et à l'écoute, nous a malgré tout proposé une solution alternative, qui ne nous satisfaisait pas. Nous tenions à organiser notre pique-nique en bas de chez nous, un lieu symbolique et important à nos yeux, d'autant plus qu'il s'agit là d'un lieu public de rencontre entre habitants. Cet après-midi a été organisé par notre famille et les habitants, et nous avons même essayé les refus de la mairie de nous prêter quelques chaises et des tables.

**En effet, l'après-midi du 20 juillet, en compagnie de Monsieur le Maire de Persan et de Monsieur le Directeur de Cabinet de la Préfecture, nous avons reçu Awa, sœur jumelle d'Adama, accompagnée d'une de ses cousines et d'une amie, auxquelles nous avons conjointement présenté nos condoléances.**

Adama est mort à la gendarmerie de Persan. La morgue de Persan est géographiquement trop proche de la gendarmerie. Il était donc préférable de ramener le corps d'Adama à la morgue de Beaumont. Encore une fois, Madame Groux a refusé que le corps d'Adama soit transféré à la morgue de Beaumont sur Oise.

Awa Traoré s'est alors rendue à la mairie pour avoir plus de précisions quant au corps de son frère jumeau. C'est donc Awa qui a pris l'initiative de voir Madame le Maire. S'il y a eu une rencontre, nous ne pouvons pas considérer ce qui a pu se dire comme des condoléances présentées à notre famille. Madame le Maire semble avoir oublié qu'Adama avait une mère, Oumou Traoré, et qu'il aurait été préférable de la recevoir, dignement. On ne peut voir là que du mépris, et un manque de respect qui a profondément touché une maman qui venait de perdre son fils.

Dès la fin de l'après-midi, j'ai pu dialoguer dans la rue avec plusieurs jeunes qui s'étaient rassemblés parmi lesquels Yacouba TRAORE auquel j'ai également pu présenter mon témoignage de soutien.

La famille souhaitait alors voir le corps de leur défunt. Je suis intervenue auprès du Préfet pour relayer ce souhait légitime et grâce notamment à mon intervention, elle obtenait la possibilité de se recueillir auprès de leur proche.

C'est en fait sur le perron de la mairie qu'elle a rencontré Yacouba Traoré. Il a tenté de lui parler, mais elle lui a à peine répondu. C'est seulement grâce à notre avocat que nous avons pu voir le corps d'Adama.

Cependant, le 21 juillet, plusieurs membres de la famille TRAORE s'en sont pris à moi, m'interpellant violemment et m'insultant.

Persuadée encore que ces débordements émotionnels étaient à mettre sur le compte de la douleur, j'ai reçu en Mairie, en compagnie de l'élu à la Jeunesse, deux membres de la famille du défunt (Youssouf et Mama) à qui j'ai également présenté mes condoléances.

Nous tenons à préciser que c'est Mama qui a interpellé ce jour-là Madame le Maire dans la rue, et qui lui a fait comprendre que son attitude et son comportement à notre égard était plus qu'irrespectueux. Les médias étant présents sur place, Madame le Maire a préféré la recevoir dans son bureau, sans présenter ses condoléances. Rappelons une nouvelle fois qu'Adama avait une mère et une adresse. Madame le Maire nous répète ici que nous devons nous contenter de ses condoléances de trottoir, quand à aucun moment elle n'a même pris l'initiative de nous recevoir dignement.

Madame le Maire a mis en difficulté l'organisation de la marche, a refusé le corps d'Adama, n'a jamais présenté ses condoléances à notre famille ; devant la perte de notre frère, fils et ami Adama, notre peine était incommensurable. Si nous l'avons interpellée « violemment », ce n'était là qu'une réaction, compréhensible, à son mépris et à son indifférence devant notre peine.

A ce moment, j'ai même proposé mon appui afin d'accélérer la procédure de délivrance des passeports auprès de la Préfecture pour permettre à la famille d'accompagner leur défunt au Mali. Cette intervention a été relayée mais largement déformée et une rumeur infondée a couru que « j'aurais financé des billets d'avion... ».

Dans la précipitation des premiers instants de la mort d'Adama, nous avons quand même reçu les condoléances respectueuses de la mairie de Persan. Et c'est une réalité que le voyage a été entièrement pris en charge. Nous accusons aussi d'avoir lu le communiqué de Madame le Maire paru dans le journal de la ville, dans lequel elle certifie ne pas avoir financé le voyage.

D'ailleurs, nous ne contestons pas le fait que la mairie ait fait en sorte de nous faciliter la délivrance de passeports. Nous avons été convoqués à la préfecture le jour de la mort d'Adama. Le personnel s'était permis de contacter l'aéroport de Roissy et la compagnie Air France, afin de nous permettre de partir au plus vite au Mali pour enterrer Adama. Le sachant musulman, il leur semblait idoine de nous envoyer au plus vite organiser sur place ses funérailles. Mais nous réfléchissions à ce moment-là à demander une contre-autopsie. L'empressement aurait par la suite pu nous priver de la vérité sur

les circonstances de la mort d'Adama, puisque la contre-autopsie que nous avons obtenue est venue contester la version de la préfecture, défendue par le procureur depuis muté. Tout cela est bien malsain.

Rien n'a cependant empêché que du 19 juillet au 27 juillet, nous connûmes à Beaumont sur Oise des nuits de feux et de violences.

Il me paraît aujourd'hui utile de rappeler que, depuis de nombreux mois :

- vous subissez des débordements, des violences, des dégradations, des incendies,
- les bâtiments municipaux ont été dégradés voire incendiés,
- de nombreux agents de notre police municipale ont été l'objet d'attaques, d'injures, de coups,
- des agents municipaux qui œuvraient au nettoyage et à l'entretien de votre environnement ont été victimes d'agressions physiques,
- l'Ecole de la Fontaine Bleue a fait l'objet de six départs d'incendie.

Nous ne sommes pas responsables de ces violences. Nous n'avons jamais, quelles que soient les circonstances, appelées à celles-ci. Nous le répétons une nouvelle fois : s'il y a eu des violences, la première d'entre elles est survenue le 19 juillet, lorsqu'Adama est mort suite à son interpellation par les gendarmes. C'est celle-ci qu'il est aujourd'hui temps de réprimander.

Je n'ai pas été épargnée et ai fait l'objet en qualité de Maire, de femme, de harcèlement, d'injures, de menaces de mort. J'ai dû faire face à la calomnie, aux insultes, aux mensonges, qui me touchent parfois violemment ainsi que ma famille (lorsque, par exemple, je suis traitée de « raciste » alors que mes enfants sont métis).

Madame le Maire entend placer sa souffrance au-dessus de celle d'une famille en deuil. Nous sommes en droit de penser que la souffrance d'un deuil est plus profonde, d'autant que nous devons dans le même temps nous efforcer, tant bien que mal, de chercher la vérité et la justice. Cela sans son aide.

Nous n'avons par ailleurs jamais présenté la mort d'Adama comme un crime raciste, mais comme une affaire d'État. En revanche, nous avons dû relever que madame Groux avait relayé à deux reprises un post on ne peut plus explicite sur les réseaux sociaux. Madame le Maire Nathalie Groux, personnalité publique, a donc partagé une incitation à la haine raciale une incitation à la violence et une incitation au port d'arme, ce qui, rappelons-le, constitue un délit. C'est là une personne qui peut être nuisible. Si Madame le Maire certifie ne pas être raciste, nous attendons alors qu'elle nous donne sa définition de « Français de souche ».



J'ai, en conséquence, décidé de solliciter de la part du Conseil Municipal l'octroi de la protection fonctionnelle pour me permettre de faire valoir mes droits et me défendre au même titre que les agents à qui nous l'avons accordée. Ma priorité est et reste d'investir dans le développement et la reconstruction de notre ville.

Madame le Maire souhaite donc utiliser l'argent public, en faisant voter sa demande d'une dizaine de milliers d'euros pour attaquer la sœur d'Adama, Assa Traoré, en diffamation, pour les propos suivants : « la maire de Beaumont-sur-Oise a choisi son camp, elle se met du côté des gendarmes, c'est-à-dire du côté des violences policières » (*Le Gros Journal*, 28 septembre 2016). Il ne s'agit pourtant là que de l'expression d'une opinion légitime, dans la mesure où, depuis 5 mois, elle ne nous a rien donné d'autre à penser. Nous trouvons donc inadmissible qu'elle utilise l'argent des Beaumontois à ces fins, quand cet argent pourrait bénéficier à d'autres projets.

Malgré les menaces, les pressions, les appels à la mobilisation, dont j'ai fait l'objet une fois encore, j'avais décidé de maintenir la tenue du Conseil Municipal du jeudi 17 novembre dernier.

La continuité de l'action municipale le nécessitait et nous avons décidé de siéger par respect pour la démocratie.

Je n'ai interdit l'accès de la salle du Conseil à personne, contrairement à ce qu'il a plu à certains de dire.

Il était de notre droit d'assister au conseil municipal du 17 novembre dernier. Il était bien malvenu de nous empêcher d'entrer. Mais, alors que les habitants de Beaumont sur Oise se sont présentés dans le calme, ils ont été accueillis par des forces de l'ordre en grand nombre. Nous avons dû faire face sur le perron de la mairie à des policiers municipaux armés de Flash-Balls et une cinquantaine de gendarmes. Madame le Maire préfère nous renvoyer ici à une violence dont les habitants ne sont pas les auteurs. En effet, l'entrée était filtrée, et lorsqu'Assa s'y est présentée, la sécurité lui a fait savoir qu'il ne restait que deux places. Elle a demandé à le vérifier par elle-même, l'opposition proposant même que les habitants assistent debout au conseil. Cela a été refusé pour de prétendues raisons de sécurité. Cette sécurité n'a pas été respectée : une policière municipale a en effet gazé des personnes vulnérables, dont un bébé. C'est cette grave erreur qui a alors déclenché la violence des gendarmes et des policiers municipaux envers les habitants restés à l'extérieur. Cependant, si le

conseil a été annulé, ce n'est pas à cause de ces violences, mais parce que l'opposition, en soutien à la famille Traoré, a décidé de ne pas engager le quorum nécessaire à la tenue du conseil. Assister au conseil est un devoir citoyen qui nous a été refusé ce jour-là par le Maire.

**La Mairie a été prise d'assaut le 17 novembre** au soir et, alors que la salle était déjà comble, j'ai veillé et fait le nécessaire afin qu'il reste des sièges disponibles pour la famille TRAORE. Ainsi, sont entrés dans la salle du Conseil Municipal, la maman, ainsi que la sœur et quelques proches d'Adama TRAORE.

Cependant, après avoir constaté que l'intégralité des personnes présentes ne pourrait pas pénétrer dans la salle, cette première délégation est ressortie, manifestant bruyamment son mécontentement.

**Des bousculades s'en sont suivies et la soirée a encore dégénéré dans une extrême violence puisque six policiers municipaux et deux gendarmes ont été blessés, outragés, menacés de mort.**

Quand les habitants de Beaumont ont compris qu'ils ne pourraient pas y assister, le ton est monté face à cet abus de pouvoir. Nous voulons rappeler que ce sont les policiers et les gendarmes qui ont fait preuve de violence, une violence démesurée que nous ne comprenons toujours pas à ce jour. C'est une policière municipale qui a gazé les habitants, pourtant non-violents, avouant elle-même ensuite avoir paniqué. Les gendarmes se sont alors préparés à tirer sur des citoyens qui voulaient simplement jouir de leurs droits. Assa a tenté de calmer les choses, les rassurer, se substituant ainsi au devoir de la Maire qui n'a même pas pris la peine de sortir. Assa a veillé à partir la dernière, une fois le calme revenu et les habitants rentrés chez eux. Il ne restait alors que les gendarmes, les policiers et le personnel de la mairie.

Concernant les faits « d'outrage » et de « menaces de mort » sur « agents dépositaires de l'autorité publique », nous rappelons simplement qu'il n'y a eu ce soir-là aucune interpellation devant la mairie, bien que nous ne soyons qu'une vingtaine face à une cinquantaine de gendarmes et de policiers municipaux. Il apparaît donc que malgré ces nombreux « outrages » et « menace de mort » dont nous serions coupables, tout le monde ait pu rentrer chez soi comme si de rien n'était. Le seul fait avéré de « violence » sur les policiers et les gendarmes présents concerne la policière municipale, qui n'a obtenu qu'un seul jour d'interruption temporaire de travail pour avoir respiré le gaz qu'elle avait elle-même projeté. Elle avait par ailleurs déclaré publiquement qu'on lui avait prescrit huit jours d'interruption...

Le Conseil Municipal n'ayant pu se tenir, j'ai été amenée à le convoquer à nouveau pour le 22 novembre. Il me semblait important de donner la priorité au fonctionnement démocratique des institutions de notre commune.

Les renseignements portés à ma connaissance sur les risques encourus tant pour vos biens privés que pour les biens publics mais aussi pour la sécurité des personnes m'ont amenée à reconsidérer la situation avec les membres de ma majorité municipale.

Je tiens à vous informer qu'un Conseil Municipal se tiendra prochainement et j'appelle solennellement les uns et les autres, notamment au sein du Conseil, à faire preuve du sens des responsabilités et de la retenue qui s'imposent aux élus.

Je souhaite également rappeler que nous sommes dans un Etat de droit, que la Justice est saisie et qu'il paraît important de ne pas instrumentaliser la douleur d'une famille en deuil.

Après le conseil municipal, une expédition punitive a été menée sur le quartier Boyenval, sans aucune raison. Alors que les habitants s'étaient retrouvés en bas de chez eux pour discuter de ce qui venait de se passer devant la mairie, une centaine de gendarmes sont intervenus, casqués et armés. Au moment où Assa s'est dirigée vers eux pour discuter, l'officier supérieur a ordonné à ses hommes de charger. Les habitants ont reçu des coups de matraques et de boucliers. Tous étaient choqués. Ce soir-là, Samba Traoré, le frère d'Adama, a été tiré, plaqué au sol et frappé par 4 gendarmes, sans aucune raison. Des témoins et des vidéos peuvent le confirmer.

Nous vivons aujourd'hui dans un État anti-démocratique : lorsqu'on demande à jouir de la liberté d'expression ou de pouvoir participer au débat démocratique, nous n'obtenons qu'une expédition violente pour seule réponse. Ce soir-là, Madame le Maire n'a visiblement pas tenu compte des risques de violences sur les biens publics et privés, ou même notre intégrité physique (alors que ces faits ont forcément été « portés à sa connaissance »). Nous subissons un mépris total de notre deuil, dans cette terrible tragédie que nous vivons depuis 4 mois. La soirée du 17 novembre en est l'exemple le plus frappant.

Soyez assurés que mon équipe est comme moi déterminée à vous permettre de vivre dans le calme et la sérénité dans notre ville, pleinement encouragée en cela par Monsieur Bernard Cazeneuve, Ministre de l'Intérieur qui m'a reçue ce vendredi et a tenu à m'assurer de son plein et entier soutien, rappelant de sa volonté à faire respecter les lois et les principes fondamentaux de notre République partout sur le territoire et donc à Beaumont aussi.

Madame le Maire se félicite d'avoir été reçue par Monsieur Cazeneuve. Il est donc légitime de penser que les décisions de notre Maire ne lui appartiennent plus, et qu'elle n'a plus la main sur sa propre mairie. Cela démontre l'incompétence totale de madame Groux, qui ne fait pas honneur à sa fonction.

Le Préfet a médaillé les policiers municipaux pour leur « dévouement » et leur « courage » : braves d'avoir usé de violence sur des personnes vulnérables, des familles entières, et d'avoir gazé un bébé ainsi qu'eux-mêmes, au passage. L'appui du ministère de l'Intérieur vise également à renforcer l'armement des policiers municipaux. Nous souhaiterions qu'ils apprennent d'abord à se servir des armes déjà à leur disposition.

Notre objectif demeure celui d'améliorer votre cadre de vie.

Nous ne faillirons pas, nous ne vous décevrons pas.

Je profite également de la présente pour remercier ceux d'entre vous, très nombreux, qui m'ont assurée de tout leur soutien.

Vous le savez, je vous suis attachée depuis très longtemps, et il n'est pas question que ma fonction de Maire m'éloigne de vous...

Je vous assure tous de ma détermination ainsi que de celle de mon équipe, élus et agents communaux, et de ma volonté sans faille de mener à bien mon action de Maire, à votre écoute, dans le respect du mandat que vous m'avez donné et dans l'intérêt général.

Les habitants qui ont dû éteindre le feu n'ont reçu aucune distinction, mais ils ont été courageux et dévoués.

Nous doutons grandement des motivations de Madame le Maire. Jusqu'à aujourd'hui, nous attendons encore ses sincères condoléances ou même une infime trace de respect envers sa population, la famille Traoré et le défunt Adama, mort dans des conditions atroces dans les locaux de la gendarmerie de Persan.

Ces jeunes, qu'elle ne voit pas et n'entend pas, lui ont par le passé montré du soutien. Ils ont tracté pour elle et ont participé à son élection. Avant de mesurer la peine d'un deuil, il serait bienvenu qu'elle mesure leur déception. Nous regrettons amèrement l'administration de l'ancienne mairie, qui s'efforçait de nous apporter une tranquillité que nous ne connaissons plus avec la mairie actuelle, depuis l'arrivée de Madame Nathalie Groux à ses fonctions.

Nous nous rendrons à tous les conseils municipaux, participant ainsi d'un acte démocratique et d'un devoir citoyen.

Le prochain se tiendra le 8 décembre à 20h45.

Nous voulons par cette lettre manifester tout notre respect et notre considération aux habitants de Beaumont-sur-Oise. Nous vous saluons et vous remercions de votre soutien dans le combat que nous menons depuis le 19 juillet. Le combat est local, national, et désormais international.

Merci pour tout le respect que vous nous montrez.

JUSTICE POUR ADAMA